

Zeitschrift: Bulletin du collectionneur suisse : livres, ex-libris, estampes, monnaies
= Bulletin für Schweizer Sammler : Bücher, Ex-libris, Graphik, Münzen

Herausgeber: Schweizer Bibliophile Gesellschaft; Vereinigung Schweizerischer
Bibliothekare

Band: 1 (1927-1928)

Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

du
COLLECTIONNEUR
SUISSE

*Livres, Ex-Libris
Estampes, Monnaies*

des
SCHWEIZER
SAMMLERS

*Bücher, Ex-Libris
Graphik, Münzen*

In Verbindung mit der
Société suisse des bibliophiles — Schweizer Bibliophilen Gesellschaft
herausgegeben von Dr. WILH. J. MEYER
Apiarius-Verlag (Paul Haupt), Bundesgasse 34, Bern

LES EX-LIBRIS DE GEORGES HANTZ

graveur-ciseleur à Genève (1846-1920)

Issu d'une famille française, Jules-Georges Hantz naquit à Chaux-de-Fonds en 1846. Après avoir fréquenté les classes de sa ville natale, il se voua dès son adolescence à la gravure et à la ciselure. Fixé ensuite à Genève, il se fit naturaliser genevois le 20 mars 1874 et poursuivit sa longue et féconde carrière dans sa cité d'élection.

En 1884, le Conseil administratif de Genève l'appela à la direction du nouveau Musée des Arts décoratifs dont il venait de décider la création. Pendant plus de trente-cinq années Georges Hantz se dévoua corps et âme à ses fonctions, rassemblant avec persévérance et éclectisme un nombre considérable d'objets intéressants et une riche bibliothèque, permettant ainsi aux artisans de se documenter largement dans toutes les branches de la décoration industrielle; si l'antique cité de Calvin a conservé dans ce domaine